

LES PRAIRIES

	Corine	N2000	Présence sur la commune
Prairies mésophiles pâturées	38.11		X
Prairies mésophiles de fauche	38.22	6510	X
Prairie méso-hygrophiles et hygrophiles pâturées	37.21 / 37.3		X
Prairies eutrophes pâturées ou fauchées	81.1/ 81.2/ 37.24		X

Description

Les prairies sont des formations végétales continues, constituées majoritairement de graminées. Leur composition floristique est très variable, liée à différents facteurs (humidité, climat, activités humaines).

Le facteur naturel influençant le plus leur composition est le niveau hydrique du sol : on distingue des prairies hygrophiles sur sols très humides, des prairies mésohygrophiles sur sols humides et des prairies mésophiles sur sols frais à sec.



Prairie de fauche à Heaulme

Les pratiques agricoles confèrent des structures différentes aux prairies. Les prairies pâturées vont être dominées par des plantes assez basses, adaptées au piétinement et à l'abroustissement, comme le Ray grass commun (*Lolium perenne*), le Trèfle rampant (*Trifolium repens*) ou le Jonc glauque (*Juncus inflexus*) sur les prairies pâturées méso-hygrophiles...

Au contraire les prairies fauchées mésophiles vont être dominées par des graminées sociales à fort pouvoir de recouvrement, comme par exemple le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), mais également accompagnées par de nombreuses plantes à fleurs, favorisées par l'exportation des produits de coupe.

En fonction du caractère plus ou moins intensif des pratiques agricoles, différents types prairiaux

peuvent être identifiés.

On parle de prairies mésotrophes lorsque le sol est moyennement riche, et de prairies eutrophes lorsque le sol est riche en éléments nutritifs pour les plantes (en particulier azote). Cet enrichissement du sol peut avoir différentes causes (surpâturage, fertilisation trop importante) et se traduit par une banalisation de la flore, disparition des plantes à fleurs au profit de plantes banales tolérant des taux d'azote élevés, comme l'Ortie dioïque (*Urtica dioica*), la Patience à feuilles obtuses (*Rumex obtusifolius*), les Chardons commun (*Cirsium vulgare*) et des champs (*C. arvense*).

Valeur patrimoniale

Les prairies de fauche, mésophile et méso-hygrophile, sont toutes les deux des habitats déterminants de ZNIEFF, en très forte régression en Ile-de-France. Les prairies mésophiles de fauche sont en outre inscrites à l'annexe I de la directive « Habitats-Faune-Flore », qui liste les habitats devenus rares à l'échelle européenne.

Les prairies pacagées ne sont pas déterminantes de ZNIEFF ni inscrites à la directive européenne « Habitats-Faune-Flore » mais sont également des milieux en régression et qui constituent les



Prairie mésophile de fauche

milieux de chasse de nombreuses espèces animales menacées sur le territoire (Chouette chevêche, chauve-souris).

Le maintien de la trame prairiale de la commune est donc fondamental pour la préservation de cette faune associée et menacée.

Pour cette raison, il est attribué un intérêt patrimonial local aux prairies permanentes pacagées, un intérêt écologique régional aux prairies de fauche méso-hygrophiles et hygrophiles, et national pour les prairies de fauche mésophiles à Fromental.

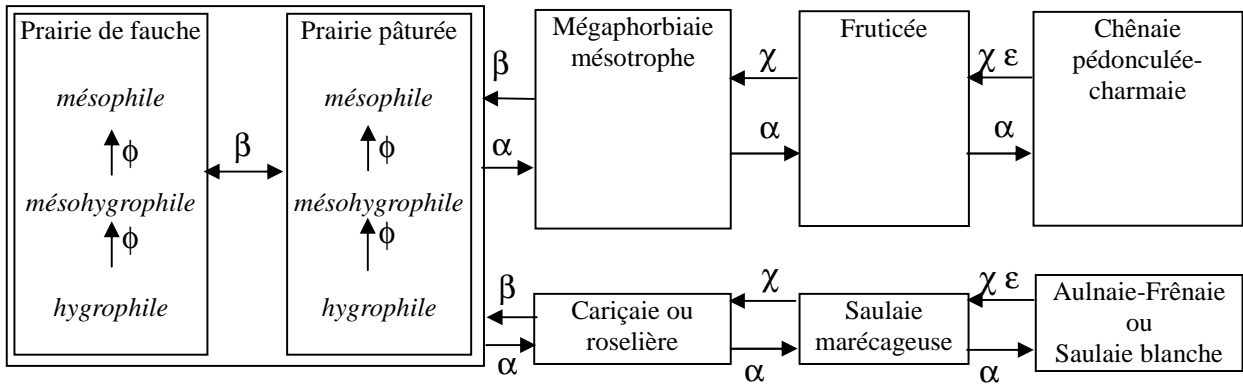
Dynamique de végétation

En l'absence de toute intervention humaine, la répartition des habitats prairiaux se fait d'abord en fonction du gradient hydrique.

Dans les secteurs les plus humides, la végétation est d'abord occupée par une végétation de roselière ou de cariçaie. Ces milieux sont progressivement boisés par les saules (saulaie marécageuse à Saule cendré dans les dépressions humides et à Saules à trois étamines sur les bords de la rivière). Ces milieux préforestiers constituent les prémices à l'installation des boisements alluviaux, aulnaie à hautes herbes ou forêt galerie à Saule blanc en bord de rivière.

Dans les secteurs mésohygrophiles à mésophiles, la végétation en place correspond à la mégaphorbiaie, dans des stades plus ou moins eutrophes. La mégaphorbiaie est progressivement colonisée par des arbustes épineux tels que les prunelliers ou les aubépines. Cette fruticée cède peu à peu sa place aux espèces de la chênaie pédonculée-charmaie.

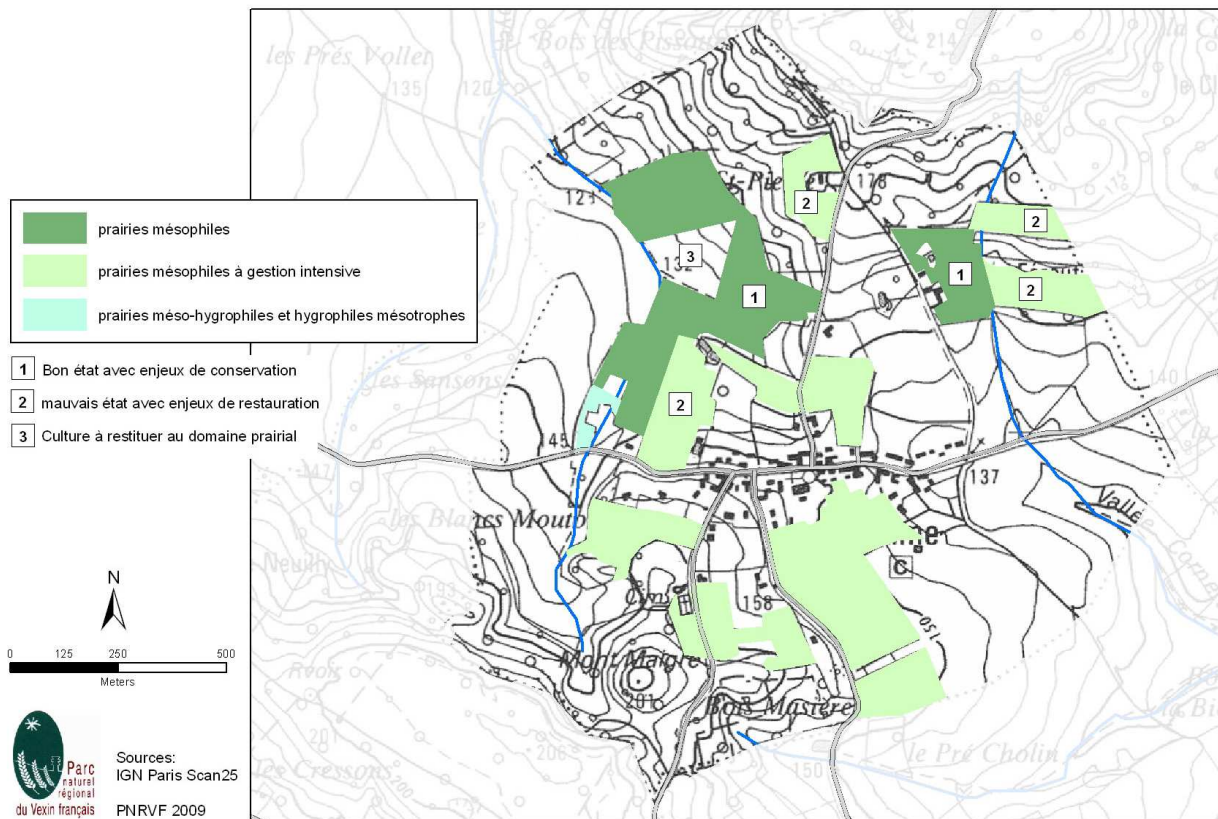
La mise en place d'activités agricoles extensives (fauche, pâturage) sur ces milieux naturels conduit à l'apparition des différents types prairiaux évoqués précédemment.



α : abandon, évolution naturelle
 β : fauche / pâturage
 γ : débroussaillage / exploitation forestière
 ϵ : crue, tempête
 ϕ : drainage

État de conservation

Prairies de la commune de Heaulme



Le système prairial de la commune du Heaulme est assez important avec de forts enjeux en ce qui concerne le versant nord de la commune. Une grande partie des prairies correspond à un système mésophile « frais » fauché et/ou pâturé parfois peu intensivement. Un certain nombre de prairies (2) sont à restaurer progressivement par une gestion « écologique ». Une parcelle (3) serait à restituer au système prairial pour des raisons de cohérence écologique et paysagère.

Préconisation de gestion

Pour les parcelles numérotées comportant un enjeu et la prairie mésohygrophile :

- Privilégier la fauche ou le pâturage extensif.
- Faucher épisodiquement les refus dans les prairies pâturées par les chevaux.
- Eviter l'épandage d'intrant.

La conservation des prairies est liée au maintien d'une activité agricole de fauche et/ou de pâturage. Le caractère extensif de ces pratiques (charge de pâturage modérée, fertilisation nulle ou faible, pas de drainage, pas de traitement anti-dicotylédones, fauche avec exportation (valorisation des produits de coupes en fourrage)) est fondamental pour permettre à une flore et une faune diversifiée de s'y maintenir.

Plusieurs mesures peuvent être mises en place pour améliorer l'état de conservation des prairies :

- mise en place d'une alternance fauche / pâturage
- diminution de la charge de pâturage
- fauche des zones de refus de pâturage